



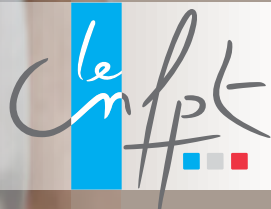
Catégorie

A

CONSERVATEUR.RICE TERRITORIAL.E DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2016



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Catégorie

A

CONCOURS DE CONSERVATEUR.RICE TERRITORIAL.E DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2016

SOMMAIRE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	4
I. COMPOSITION DES JURYS	4
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	4
II. CORRECTEUR.RICE.S	5
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	5
III. EXAMINATEUR.RICE.S	6
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY	6
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES	8
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS	8
1) CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	8
2) CONCOURS EXTERNE	9
3) CONCOURS INTERNE	9
VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES	10
1) CONCOURS EXTERNE	10
2) CONCOURS INTERNE	13
VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEUR.RICE.S ET EXAMINATEUR.RICE.S AUX ÉPREUVES ORALES	15
1) CONCOURS EXTERNE	15
2) CONCOURS INTERNE	16
DONNÉES STATISTIQUES	17
I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	17
II. CANDIDAT.E.S INSCRIT.E.S	17
III. CANDIDAT.E.S ADMIS.E.S À CONCOURIR	17
IV. CANDIDAT.E.S PRÉSENT.E.S	17
JOUR 1	17
JOUR 2	18
V. PROFIL DES CANDIDAT.E.S INSCRIT.E.S	18
SEXE	18
ÂGE	18
NIVEAU D'ÉTUDES	18
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	19

VI. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	19
1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES	19
2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	20
3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ	20
VII. CANDIDAT.E.S ADMISSIBLES	20
VIII. PROFIL DES CANDIDAT.E.S ADMISSIBLES	21
SEXE	21
ÂGE	21
NIVEAU D'ÉTUDES	21
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	21
PRÉPARATION SUIVIE	21
ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)	22
STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)	22
GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)	22
IX. ÉPREUVES D'ADMISSION	22
1) RÉPARTITION DES CANDIDAT.E.S ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	22
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES	23
3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES	24
4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	25
5) RÉSULTATS D'ADMISSION	25
X. LAURÉAT.E.S	25
RÉPARTITION DES CANDIDAT.E.S SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	25
XI. PROFIL DES LAURÉAT.E.S	26
SEXE	26
ÂGE	26
NIVEAU D'ÉTUDES	27
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE	27
PRÉPARATION SUIVIE	27
ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)	27
STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)	27
GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)	27

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours de conservateur.rice territorial.e de bibliothèques, session 2016, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 12 janvier 2016.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- **Concours externe = 12 postes**
- **Concours interne = 6 postes**

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 29 février au vendredi 25 mars 2016 avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 1er avril 2016.

Le jury s'est réuni le 8 avril 2016 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidat.e.s ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité les mardi 24 et mercredi 25 mai 2016, dans le centre d'écrits de leur choix : Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis-de-la-Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 12 juillet 2016.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- **Concours interne : du 12 au 14 octobre 2016**
- **Concours externe : du 24 au 28 octobre 2016**

La réunion d'admission s'est tenue le 4 novembre 2016.

La scolarité à l'INET a débuté en janvier 2017 après qu'une réunion d'information ait été organisée en décembre 2016.

I. COMPOSITION DES JURYS

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

Président	Gilles EBOLI Directeur, Bibliothèque municipale de Lyon (69)
Suppléant	Didier ROUSSEL Adjoint au maire du Kremlin Bicêtre (94)
Élu.e.s locaux.ales	Isabelle LE BAL Conseillère régionale, Région Bretagne (35) Alain SIMON Conseiller municipal, Maxéville (54) Didier ROUSSEL Adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre (94)
Fonctionnaires territoriaux.ales	Jérôme TRIAUD Conservateur territorial des bibliothèques, Département de Saône-et-Loire (71) Corinne SONNIER Conservatrice territoriale des bibliothèques, Médiathèque départementale des Landes (40) Arielle FANJAS Administratrice territoriale, Ville de Besançon (25)
Personnalités qualifiées	Gilles EBOLI Directeur, Bibliothèque municipale de Lyon (69) Isabelle RINDZUNSKI Directrice, Médiathèque d'Ivry (94) Olivier CAUDRON Inspecteur général des bibliothèques, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (75)

II. CORRECTEUR.RICE.S

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

Composition de culture générale et note de synthèse

Monsieur Dominique BOUCHERY, Conservateur territorial de bibliothèques, bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre

Monsieur Patrick BRENNER, Administrateur territorial, Conseil régional d'Ile-de-France, Paris

Monsieur Gérard CHARNEAU, Administrateur civil, en retraite

Madame Mireille CHARNEAU, Conservatrice territoriale de bibliothèques, en retraite

Monsieur Gilles EBOLI, Conservateur général des bibliothèques, directeur de la bibliothèque municipale de Lyon

Madame Sandrine GALLAIS, Formatrice, Caen

Madame Césaltina GAMA, Conservatrice d'État des bibliothèques, Grenoble

Monsieur François GOUYON, Conservateur territorial de bibliothèques, communauté d'agglomération Est Ensemble, Romainville

Madame Marie-Christine JACQUINET, Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de la bibliothèque départementale des Yvelines

Madame Laurence ISNARD, Conservatrice territoriale du patrimoine, direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, Paris

Madame Patricia REMY, Conservatrice territoriale de bibliothèques, médiathèque du Grand Troyes

Madame Isabelle RINDZUNSKI, Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de la médiathèque d'Ivry-sur-Seine

Monsieur Didier ROUSSEL, Adjoint au maire de la ville du Kremlin-Bicêtre

Madame Corinne SONNIER, Conservatrice territoriale de bibliothèques, directrice de la médiathèque départementale des Landes

Monsieur Jérôme TRIAUD, Conservateur territorial de bibliothèques, directeur de la lecture publique au Conseil départemental de Saône-et-Loire

III. EXAMINATEUR.RICE.S

ALLEMAND	Christine DEMAISON Maître de conférences, université de Paris VI, Pierre et Marie Curie (en retraite) Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris
ANGLAIS	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
ESPAGNOL	Patricia CHIROT Chargée d'enseignement, université de Bourgogne Gérard CHOUKROUN Professeur permanent d'espagnol et directeur-adjoint du service des langues à l'Institut d'études politiques, Paris Stéphanie DECANTE Maître de conférences, université de Nanterre La Défense Cécilia LOYAU Enseignante vacataire, Boves
ITALIEN	Paolo MODUGNO Professeur, Institut d'études politiques, Paris Norma ROMANELLI Professeure d'italien et responsable de formation, Chambre de Commerce italienne pour la France
RUSSE	Karina LACROIX Enseignante en russe, ILERI-École des relations internationales Ada SHLAEN Professeure agrégée, Versailles

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

Le concours 2016 de conservateur.rice territoriale.e a été ouvert par arrêté en date du 12 janvier 2016 pour 18 postes, dont 12 postes pour le concours externe et 6 postes pour le concours interne. La session s'est close sur l'admission de 17 candidat.e.s, réparti.e.s en 11 lauréat.e.s externes et 6 lauréat.e.s internes : un poste n'a pu être pourvu en externe au vu du niveau des candidat.e.s ; ce poste n'a pu être basculé en interne pour le même motif. La session 2016 appelle les observations suivantes du Président du jury (pour un certain nombre de points, ces observations sont proches de celles faites par le jury précédent : on retrouvera ci-après leur formulation).

Organisation du concours

Comme les années précédentes, il importe de souligner la qualité de l'organisation générale du concours par le CNFPT : maîtrise logistique, rigueur, précision, attention constante portée au bon déroulement des épreuves et à leur régularité, souci de créer pour le jury comme pour les candidat.e.s un environnement propice au travail et à la concentration, bienveillance et même une touche d'humour, qui ne gâche rien. Les locaux qui abritent les épreuves orales du concours sont bien adaptés aux exigences requises par un tel concours.

Composition du jury

Le jury, composé de 9 membres répartis en trois collèges, a travaillé dans la sérénité, avec une bonne complémentarité dans les questions posées aux candidat.e.s, des temps d'échanges fructueux même si comptés. Une communauté de vue sur le niveau des candidat.e.s s'est facilement instaurée, les apports différenciés des trois collèges (élu.e.s locaux.ales, fonctionnaires territoriaux.ales et personnalités qualifiées) restant une véritable source d'enrichissement collectif.

Inscriptions au concours

La tendance constatée sur les années 2012-2015 s'est trouvée confirmée en 2016 : le nombre d'inscrit.e.s décroît, avec 1 016 inscrit.e.s en 2012, 652 en 2013, 459 en 2014, 455 en 2015, 366 en 2016. La très faible baisse 2014-2015 pouvait laisser penser à une stabilisation mais le recul 2015-2016 de 19,5 % vient l'infirmier : aussi une étude s'avère-t-elle désormais indispensable sur cette évolution qui pose question (de 2012 à 2016, - 64 %). Le taux de présence est en 2016 de 66 % et confirme la tendance à la hausse observée l'an passé.

Moyennes d'admissibilité et d'admission

À la baisse du quantitatif correspond, ce n'est sans doute pas un hasard, une baisse du qualitatif amenant le jury à cette question : jusqu'où peut-on/doit-on descendre ? En effet, si la moyenne des admissibles reste stable pour les externes (11), elle passe de 11,25 à 10,25 pour les internes ; de même, pour les admis.e.s on passe pour les externes de 11,89 à 11,22 et pour les internes de 12,31 à 10,81.

Épreuves écrites

Le niveau de l'écrit a baissé, notamment pour la dissertation où toutefois l'actualité politique, au bon sens du terme, du sujet a pu désarçonner certains candidat.e.s plutôt porté.e.s sur l'adhésion à un consensus que sur la mise en avant de leur propre personnalité ou l'affirmation d'une position. Il faut redire que cette dernière, bien étayée, est toujours appréciée par le jury.

Épreuves orales

Cette baisse s'est retrouvée à l'oral, d'abord dans une hétérogénéité inattendue après le filtre présumé de l'écrit, le jury s'interrogeant par ailleurs et d'une façon générale pour les trois collègues sur des ignorances déroutantes. Ces lacunes se retrouvent dans le domaine des institutions, au grand dam des élu.e.s locaux.ales et des fonctionnaires territoriaux.ales, comme dans une ignorance technique voire une motivation mal discernable chez les internes, au grand dam des personnalités qualifiées-conservateur.rice.s de bibliothèques.

Niveau des candidat.e.s

Le jury a aussi constaté que la préparation des candidat.e.s - internes comme externes - aux deux épreuves orales (conversation avec le jury sur une question de culture générale et entretien sur la motivation professionnelle) restait parfois insuffisante et pouvait mener à un échec. Si certain.e.s candidat.e.s, mais trop peu, avaient bien compris les objectifs de chacune des épreuves et les capacités à mettre en œuvre face au jury, trop n'ont pas saisi la nécessité et/ou l'opportunité d'une prise de risque comme d'une projection et d'une représentation pertinentes. L'impératif de conviction personnelle doit être rappelé, comme l'effort à produire pour capter l'adhésion du jury, le convaincre par un argumentaire, des développements et une prise de recul adaptés. Quelques candidat.e.s n'ont pas réussi à donner l'impression qu'elles.ils s'étaient inscrit.e.s dans une dynamique personnelle et professionnelle en présentant le concours de conservateur.rice territorial.e. D'autres, comme chaque année, n'ont pas su gérer leur stress, celui-ci les amenant à des phases de sous-valorisation de connaissances évidemment acquises pouvant aller jusqu'au ...mutisme !

Le niveau général du concours externe était donc faible, il en allait de même pour celui du concours interne. Il est rappelé que pour un concours de catégorie A+, l'exigence de qualité doit rester à un niveau élevé. Aussi, le jury s'est trouvé dans l'obligation de ne pas pourvoir un des postes du concours externe.

Impression générale du jury

Pour l'impression générale du jury, elle rejoint celle de l'année passée en accentuant les alertes provoquées par l'abaissement général du niveau. Certes, les deux épreuves ont révélé chez quelques candidat.e.s une réelle aisance face au jury (clarté de l'exposé, capacité d'analyse et de synthèse, bonne gestion du temps et du stress, aptitude orale, réactivité). Mais *a contrario* et chez de plus nombreux.ses candidat.e.s qu'en 2015, elles ont fait apparaître d'importantes lacunes méthodologiques, une faible visibilité sur la réalité du métier de conservateur .rice territorial.e, des connaissances superficielles, une difficulté à problématiser et une absence de force de conviction.

Les lauréat.e.s de la session 2016 du concours de conservateur.rice territorial.e ont pleinement mérité leur réussite. Le jury les incite à mettre à profit leurs 18 mois de scolarité à l'INET d'une part pour constituer un socle de connaissances qu'ils pourront mettre à profit dès leur prise de fonctions, d'autre part pour bien appréhender les exigences de la fonction publique territoriale, mais aussi celles d'un métier à forte spécificité. L'exercice des fonctions de conservateur.rice territorial.e de bibliothèques impose en effet la mobilisation de qualités diversifiées et une acuité constante dans un environnement en évolution permanente.

Gilles EBOLI

V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

	Composition de culture générale	Note de synthèse
Concours externe	Y-a-t-il une place pour la fierté nationale ?	Les objets connectés
Concours interne		Open-data : mirage ou eldorado ?

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

1) CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

Composition de culture générale

Sujet très intéressant, lié à des problématiques actuelles mais qui pouvait aussi être déstabilisant. Il était toutefois accessible tout en nécessitant une solide culture générale pour en faire un traitement sans recours aux clichés.

Le thème étant très présent dans l'actualité immédiate, il pouvait donner lieu à polémique. Des candidat.e.s ont d'ailleurs pu ressentir une certaine gêne qui s'est manifestée par un manque de recul mais aussi par le manque d'une certaine hauteur de vue dans leur réflexion. Cependant, il donnait la possibilité d'effectuer une analyse historique et autorisait un certain comparatisme. Il permettait également de faire appel à bon nombre de repères et citations mais aussi de mobiliser les connaissances (historiques, culturelles, sociales, etc...) des candidat.e.s.

A l'exception de quelques copies, la problématique a été assez bien comprise même si beaucoup ne maîtrisant pas les connaissances nécessaires, se sont borné.e.s à des généralités sans grand intérêt. Le sujet a souvent été perçu dans une perspective franco-française sans aucun exemple international, ce qui était trop étroit. Il pouvait être propice aux contre-sens, aux considérations politico-sociales superficielles, polémiques et autres débats médiatiques.

Beaucoup de candidat.e.s ont fait des confusions redondantes entre nationalisme et patriotisme. Peu d'entre elles.eux ont pris des risques dans leurs réflexions et elles.ils ont surutilisé, pour certains, les événements récents ayant marqué notre pays. De ce fait, de nombreux clichés ont été exprimés. Seul.e.s celles.ceux possédant une vraie « culture » du sujet proposé pouvaient construire un devoir solide et distant de l'actualité immédiate.

Les candidat.e.s ont eu de grosses difficultés à faire une dissertation, à analyser, à proposer une problématique et à en établir un plan. Les copies sont globalement peu construites ou peu argumentées. Les références historiques sont souvent superficielles et l'histoire comparée n'est pas convoquée. Heureusement que quelques copies ont réussi à se distinguer par leur structure et par les analyses proposées. Mais finalement, très peu de candidat.e.s sont parvenu.e.s à prendre le minimum de hauteur requis pour traiter un tel sujet. Enfin, le niveau d'expression écrite est réellement problématique à ce niveau de concours ; tout comme le niveau de culture générale qui est plutôt faible.

Globalement, la problématique du sujet a bien été posée dès l'introduction mais ensuite, le développement n'a rarement été à la hauteur des annonces faites : le plan proposé n'est pas tenu de bout en bout et est rarement pertinent. La plupart ont choisi d'exploiter l'actualité immédiate et plutôt nationale (attentats, tournoi de football...). Par contre, plusieurs ont montré une incapacité inquiétante à hiérarchiser l'information et à poser une problématique solide et claire. Bien souvent, la construction et l'organisation générale des connaissances n'est pas à la hauteur des exigences de ce concours.

Sur le fond, il s'agissait davantage de bavardages sans réflexion réellement argumentée, assez proches du café du commerce, et avec un style trop journalistique. Toutefois, quelques-un.e.s ont démontré une certaine aisance de l'expression et ont utilisé, de manière intelligente, de solides références historiques en particulier.

Cette épreuve de culture générale se doit de demeurer une épreuve majeure dans la sélection des candidat.e.s dans la mesure où elle permet de sonder à la fois des qualités techniques mais aussi des qualités de fond. Elle permet d'évaluer leur capacité à mobiliser, en un temps imparti, des connaissances face aux grandes problématiques sociétales. Ainsi, cette épreuve est bien adaptée au niveau du concours comme à la situation professionnelle des candidat.e.s qui devront alors témoigner de leur capacité à analyser, à construire une argumentation bien charpentée, à synthétiser, à rédiger de façon fluide et claire et enfin, être force de proposition.

2) CONCOURS EXTERNE

Note de synthèse

Excellent sujet d'actualité, bien documenté et particulièrement intéressant, tant pour les candidat.e.s que pour les correcteur.rice.s. Il ne présentait pas de difficultés majeures si ce n'est la densité du contenu du dossier qui était très riche et accompagné de nombreux exemples. Toutefois, ce dernier, du fait de sa construction, était parfaitement exploitable et tout à fait adapté à ce type d'épreuve à ce niveau de concours. Le sujet permettait de traiter des questions tant économiques que juridiques et politiques. Mais aussi d'évaluer la capacité de synthèse et de réflexion des candidat.e.s.

La majorité d'entre elles.eux ont semblé avoir compris la problématique tout comme les enjeux même si certain.e.s ont manqué d'une certaine hauteur de vue. Le sujet n'a été abordé que de manière parcellaire, sans doute par manque d'entraînement à l'exercice, si bien que les candidat.e.s n'ont pas affronté posément la densité informative. Certain.e.s n'ont d'ailleurs pas achevé leur travail tandis que d'autres l'ont à peine ébauché. C'est un ensemble plutôt moyen où peu parviennent à sortir du lot.

Il apparaît évident que quelques-un.e.s ne savent pas rédiger une note de synthèse et ont eu de grosses difficultés à construire et rédiger une introduction correcte, à problématiser le sujet, d'en dégager un plan, une thèse voire même à conclure. Le rédactionnel est parfois laborieux : les bases scripturales ne sont pas acquises pour certains. D'autres, par manque de maîtrise de l'exercice, ont eu des difficultés à mettre en place une démarche argumentative et à organiser leur note. Un des plus gros points faibles demeure l'exploitation complète du dossier. Elles.ils ont, pour beaucoup, des difficultés à approfondir leur lecture d'un dossier imposant, d'assimiler de nombreuses informations en un temps imparti et de les retranscrire de manière synthétique. De plus, le plan reste souvent binaire et sans grandes nuances avec des titres maladroits ou trop généralistes. Il n'y figure pas de réelle problématique, leurs idées n'ont aucune logique précise et les enjeux ne sont pas clairement définis au préalable.

Globalement, le développement des objets connectés a toutefois été correctement décrit contrairement à la question de l'encadrement par les pouvoirs publics. Des candidat.e.s ont survolé le dossier par manque de préparation. Celles.ceux dotés.e.s d'une bonne méthodologie ont pu extraire l'information essentielle sans se perdre dans des détails et à la retranscrire de manière pertinente.

Cette épreuve demeure adaptée, très sélective et permet de juger des capacités analytiques, rédactionnelles et de synthèse de chaque candidat.e, mais aussi d'appréhender leur motivation.

3) CONCOURS INTERNE

Note de synthèse

Le dossier d'actualité était bien pensé, constitué de documents offrant un large panel des enjeux significatifs de l'Open data et demandait un effort de réflexion. Majoritairement, les candidat.e.s ont bien perçu le sujet et ce, sans trop de difficultés. Toutefois, une grande partie d'entre eux n'ont pas exploité la richesse des documents proposés.

Peu de copies ont fait une ouverture sur la culture et la question des droits de la propriété. Ce qui donne un ensemble très moyen. Les candidat.e.s ont eu des problèmes face à la méthodologie qui est plus ou moins acquise. Elles.ils ont également eu du mal à identifier les enjeux au-delà du métier. Pour certain.e.s, la note de synthèse est envisagée comme un résumé du dossier. On pressent toutefois que quelques-un.e.s ont suivi une préparation.

La note de synthèse permet de cerner chez les candidat.e.s leur capacité à problématiser mais aussi à agencer clairement des données factuelles, une pensée et à en faire une synthèse efficace et cohérente.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

Conversation avec le jury

- « On n'a pas tout essayé pour la démocratisation culturelle »
La Gazette des communes, 11 avril 2016
- Loi Notre : les départements gagnent une bataille contentieuse
La Gazette des communes, 23 juin 2016
- Le fléau du sexisme au travail
BBC News, 23 avril 2016
- Le monde interlope des hackers
Books, 20 mars 2015
- Ryad Boulanouar, le compte sans banque
Le Monde, 24 juin 2016
- L'inquiétante dérive des intellectuels médiatiques
Le Monde, 19 janvier 2016
- Le Conseil Constitutionnel couvre-t-il l'évasion fiscale ?
Huffington Post, 23 mars 2016
- Un débat sans source ?
« *Le capital au XXI^e siècle* », Thomas Piketty (éd. du Seuil, 2013)
- « Ramenons la langue arabe au sein de l'école de la République »
Le Monde, 25 mai 2016
- Max Weber, l'inventeur du concept
Le Point, 28 janvier 2016
- Changement de climat
Liaisons sociales, janvier 2016
- Francis Ford Coppola, « parrain » d'un distributeur de nouvelles made in France
Le Magazine du Monde, 23 mai 2016
- Le jugement qui met en émoi les tintinophiles
Le Monde, 11 juin 2015
- Après le selfie, le dronie
Le Magazine du Monde, 26 mars 2016
- Faut-il changer l'enquête ?
La Scène, Hiver 2015

Entretien sur la motivation professionnelle

- Atout ou fardeau ? Le statut vu par les administrateurs
La Gazette des Communes, 9 mai 2016
- On ne naît pas manager, on le devient... Oui mais comment ?
La Lettre du Cadre Territorial, Avril 2016
- « La génération Y, c'est l'investissement et le détachement »
La Lettre du Cadre Territorial, Janvier 2016
- Le droit à la déconnexion, une idée dépassée ?
Le Monde, 27 avril 2015
- À Calais, les migrants privés de piscine municipale
Le Monde, 3 décembre 2015
- Le « handicap invisible » intégré dans la politique de maintien dans l'emploi
La Gazette des Communes, 14 décembre 2015
- À chacun de trouver la bonne mesure !
La Gazette des Communes, 3 août 2015
- Le licenciement pour des faits relevant de la vie privée
www.infoprudhommes.fr, 9 septembre 2013

- « Il faut parler projet avant de parler budget »
La Lettre du Cadre Territorial, Mars 2015
- 10 pistes d'actions pour reproduire les innovations locales à grande échelle
La Gazette des Communes, 23 février 2016
- Services publics : condamnés à la connexion ?
La Lettre du Cadre Territorial, Février 2016
- Le régime juridique du bénévolat
La Scène, Hiver 2015
- Déclaration de Mme Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, sur l'apprentissage de l'éducation et de la pratique musicale en direction des enfants, Paris le 1er juin 2016
- Au commencement était le livre
Le Quotidien de l'Art, 30 mai 2016
- Salon du livre de Paris 2016 : les raisons d'un échec
Le Figaro, le 22 mars 2016

1^{re} partie de l'épreuve de langues

• Traduction orale et entretien en langue vivante étrangère

Allemand :

- Jugendliche gehen wieder in Bibliotheken
Die Welt, 10 juillet 2015
- Deutschland hat die falschen Lehrer
Wirtschaftswoche, 20 août 2014

Anglais :

- Women building a library in exile
The Telegraph, 9 mai 2015
- "The assessment system is broken", says school head
The Telegraph, 15 juillet 2015
- Make-or-break moment as Greek MPs prepare to vote on austerity proposals
The Guardian, 15 juillet 2015
- Disaster victims "need books as well as food"
The Guardian, 21 mai 2014
- Wikipedia swears to fight "censorship" of "right to be forgotten" ruling
Theguardian.com, 6 août 2014
- Judge rejects Uber's \$100 million settlement with drivers
Time magazine, 19 août 2016
- "Not a matter of money": Family sweats out heat wave to protest utility's \$14 fee
The Washington Post, 18 août 2016
- Disasters linked to climate can increase risk of armed conflict
The Guardian, 25 juillet 2016
- Obama makes climate change personal with call for action in home state Hawaii
The Guardian, 1er septembre 2016
- Third of students at many British boarding schools come from overseas
The Guardian, 1er septembre 2016

Espagnol :

- Ramón Echarren, el obispo que penó por su fidelidad al cardenal Tarancón
El País, 27 août 2014
- La gran biblioteca pública de Bogotá
El País, 23 mars 2014

- El fotolibro: ¿Porvenir del libro?
El País, 11 juin 2014
- De ejecutiva a monja de clausura a los 37 años
La Vanguardia, 26 août 2016
- La mendiga tenía toda la razón
La Vanguardia, 25 août 2016
- « Cenen con sus hijos »
La Vanguardia, 25 août 2016
- El arte viaja al espacio exterior
El País, 6 septembre 2016

Latin (traduction écrite) :

- Plus les circonstances politiques sont troublées, plus grande est l'éloquence
Tacite, *Dialogue des orateurs*, XXXVI

Grec ancien (traduction écrite) :

- Ischomaque explique à Socrate comment il a instruit sa femme dans son domaine propre
Xénophon, *Economique*, VII, 30 - 33

2^e partie de l'épreuve de langues

• Traduction orale et entretien en langue vivante étrangère

Allemand :

- Amazon ändert Autorenbezahlung - Seite ist Geld
Faz, 23 juin 2015
- Verkannte Genies
Die Zeit, 8 janvier 2015
- Günter Grass - Die Sonne hat Flecken
Die Zeit, 16 avril 2015

Anglais :

- The new odyssey and cast away review - stories from Europe's refugee crisis
The Guardian, 21 mai 2016
- The soul of a migrant
The Guardian, 31 août 2016
- Britain's young and poor are being hit yet again - this time on apprenticeships
The Guardian, 5 septembre 2016
- "Madness" of £10m English lessons for Syrian refugees
The Guardian, 4 septembre 2016
- Free school meals "putting pressure on small schools budgets"
The Guardian, 31 août 2016
- Parents more concerned about results than child's happiness, says survey
The Guardian, 2 septembre 2016
- Refuges save lives - so why doesn't the government care that they're closing?
The Guardian, 5 septembre 2016
- Racial inequality in U.K. is getting worse, report finds
Time Magazine, 18 août 2016
- England's plastic bag usage drops 85% since 5p charge introduced
The Guardian, 30 juillet 2016
- Childhood obesity strategy: not even an E for effort
The Guardian, 18 août 2016

Espagnol :

- El Gobierno aprueba la ley que dará más autonomía a la Biblioteca Nacional
El País, 25 juillet 2014
- Woody Allen: « Si no puedo hacer una buena película es porque no está en mí »
El País, 25 août 2016
- La « chanson » de amor y anarquía de Léo Ferré cumple un siglo
El País, 24 août 2016
- Cada uno de nosotros es ya en cierto modo un bulto
El País, 24 août 2016
- Una editorial española clonará el manuscrito Voynich, el misterioso libro que nadie ha podido descifrar
ABC de España, 21 août 2016

Italien :

- Il design italiano oltre le crisi
www.triennale.it

Russe :

- Sans titre
www.the-village.ru, 26 août 2016

2) CONCOURS INTERNE

Conversation avec le jury

Commentaires de texte

- Dans un monde numérique, rêver est devenu vital
Le Monde, 20 juin 2016
- Guerre de l'orthographe, angoisse existentielle typiquement française
Le Monde, 16 février 2016
- La France ne sera plus une grande puissance ? Et alors ?
« *Comprendre le malheur français* », Marcel Gauchet (éd. Stock, 2016)
- Transhumanisme et ubérisation : une origine, deux destins
Le Monde, 4 avril 2016
- Brexit. Refonder l'Europe, une urgence
Courrier International, 25 juin 2016
- Laid n'est pas le contraire de beau
Books, 24 juin 2016
- Droit des robots : rencontre juridique du troisième type
Les Echos, 9 mars 2015
- Refusons le Patriot Act à la française !
Le Monde, 21 juin 2015
- L'indépendance de la presse fait Agora
L'Humanité, 31 mai 2016
- Attentats : les dons en ligne aux proches des victimes dépassent les 500 000 euros
Le Monde, 26 novembre 2015
- À la Nuit debout, les réunions non mixtes des féministes font débat
Le Monde, 21 avril 2016
- L'économie de la culture attise les appétits
Le Quotidien de l'Art, 25 mars 2016

Entretien avec le jury sur la motivation professionnelle

Commentaires de texte

- « Peu de fonctionnaires travaillent 35 heures » : le constat que redoute Valls
Les Echos, 25 mai 2016
- L'e-administration, l'avenir des collectivités locales
Les Echos, 7 juin 2016
- Et si les salariés retournaient à la fac ?
Le Monde, 21 mars 2016
- Afin que cessent certaines pressions exercées sur les bibliothèques publiques
Le Clavier Cannibale, blog de Christophe Claro, 3 novembre 2015
- Tous les magasins passés au peigne fin
La Gazette des Communes, 28 mars 2016
- Alerte à la poussière, aux TMS et à l'amiante !
La Gazette des Communes, 28 mars 2016
- Londres : la fermeture de deux bibliothèques coûte trois fois leur ouverture
ActuaLitté, 28 mai 2016
- « On n'a plus besoin de bibliothèques... Est-ce un problème ? »
ArchiMag, 21 avril 2016
- Bibliothèque – Je ne suis plus celle que vous croyez
LivresHebdo, 24 juin 2016
- Le prêt de livres numériques décolle – doucement – dans les bibliothèques publiques
Localtis Info, 18 mars 2016
- Décret Marchés publics : les bibliothèques pourront acheter directement leurs livres auprès des librairies indépendantes
Localtis Info, 20 avril 2016
- Les Français ont adopté la consommation de vidéo en ligne
Le Figaro, 24 mai 2016

Traduction orale et entretien en français

Allemand :

- Grabungen im deutschen Innenleben
Die Zeit, 7 mai 2014
- Miese Allgemeinbildung – 'Weder Ahnung von Zeitgeschichte noch von Wirtschaft'
Wirtschaftswoche, 19 août 2014

Anglais :

- Library usage falls significantly as services shrink
The Guardian, 10 décembre 2014
- Judy Blume makes plea to New York mayor for library funds
The Guardian, 19 mai 2015
- Obama picks New York architects to design presidential library
The New York Times, 30 juin 2016
- Council closed libraries to cut costs, then spent more to guard them
The Guardian, 22 mai 2016
- Authors support occupation of south London library in protest against closure
The Guardian, 6 avril 2016
- As public libraries embrace maker rooms, are the poorest users being left behind?
The Washington Post, 31 mars 2016
- Obama nominates African American woman to be Librarian of Congress
The Washington Post, 24 février 2016
- What happens when libraries are asked to help the homeless find shelter
The Washington Post, 27 janvier 2016

Espagnol :

- Nos vemos en la biblioteca
El País, 27 février 2014

Italien :

- Mamme e papà « millennials »
Il Corriere della Sera, 15 septembre 2015

VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEUR.RICE.S ET EXAMINATEUR.RICE.S AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

• Anglais (1^{ère} et 2^e partie)

Hormis quelques très bonnes prestations sur l'ensemble de l'épreuve, il a été constaté une certaine hétérogénéité dans les composantes. Si les traductions ont souvent été bien réussies voire brillantes, le niveau d'expression en anglais était, lui, très inégal. Les résumés ont été succincts et les commentaires lacunaires. Nombre de candidat.e.s ont eu des difficultés à problématiser les sujets.

• Allemand (1^{ère} partie)

Candidat.e.s avec une expérience intéressante mais dont le niveau linguistique fait la différence

• Allemand (2^e partie)

Ensemble très décevant. Aucun.e des candidat.e.s ne s'était clairement préparé.e de façon sérieuse à l'épreuve. Le niveau linguistique est très faible où même le pluriel du mot livre est inconnu pour l'un d'entre elles.eux... Quant au niveau culturel, il est extrêmement faible.

• Espagnol (1^{ère} partie)

Les candidat.e.s étaient de bon niveau et possédaient les connaissances culturelles requises. Les échanges ont été pour la plupart fluides. Elles.ils ont montré un bon niveau de langue. Toutefois, les temps demeurent une faiblesse récurrente ainsi que les accords de genre.

• Espagnol (2^e partie)

Des candidat.e.s excellent.e.s dont certains bilingues avec des connaissances culturelles avérées. Des échanges dynamiques et approfondis.

• Russe (2^e partie)

Faiblesse générale. Absence de pratique et de préparation sérieuse.

• Italien (2^e partie)

Pas d'observations.

• Latin (1^{ère} partie)

Maîtrise trop superficielle de la syntaxe et de la morphologie latine pour envisager de traduire avec exactitude la pensée, la réflexion de Tacite.

• Grec ancien (1^{ère} partie)

L'exercice de traduction ne semble pas avoir posé de problème. Ni dans la difficulté de construction du passage, ni dans la gestion du temps imparti. Ces bons résultats devraient inciter davantage de candidat.e.s à choisir cette option.

2) CONCOURS INTERNE

Traduction d'un texte court suivie d'un entretien en français

- **Anglais**

Certain.e.s candidat.e.s ont eu des difficultés à conceptualiser les thématiques relatives au monde professionnel des bibliothèques dans les textes proposés. Cependant, la majorité d'entre elles.eux paraissaient préparé.e.s à cette épreuve de langue.

- **Allemand**

Candidat.e.s de niveau linguistique très différent. D'un côté, il y a celles.ceux dont le niveau est excellent avec de parfaites connaissances sur l'environnement du livre en Allemagne mais aussi avec une grande culture générale. De l'autre, elles.ceux qui sans doute par manque de préparation, ne répondent pas aux exigences linguistiques du concours et ont peu ou pas de connaissances concernant le domaine du livre.

- **Espagnol**

La maîtrise de la langue espagnole n'était pas décisive et la traduction manquait de précision. Épreuve peu discriminante du fait qu'elle se déroule en français.

- **Italien**

Pas d'observations.

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe : 12 postes
Concours interne : 6 postes
Soit un total de 18 postes

II. CANDIDAT.E.S INSCRIT.E.S

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	119	52	171
BORDEAUX	33	8	41
RENNES	29	5	34
LYON	52	18	70
STRASBOURG	25	13	38
RÉUNION	1	5	6
MARTINIQUE	1	5	6
TOTAL	260	106	366

III. CANDIDAT.E.S ADMIS.E.S À CONCOURIR

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	118	48	166
BORDEAUX	33	8	41
RENNES	28	5	33
LYON	52	15	67
STRASBOURG	24	12	36
RÉUNION	1	4	5
MARTINIQUE	1	4	5
TOTAL	257	96	353

IV. CANDIDAT.E.S PRÉSENT.E.S

JOUR 1

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	76	34	110
BORDEAUX	24	5	29
RENNES	17	3	20
LYON	33	11	44
STRASBOURG	13	10	23
RÉUNION	0	4	4
MARTINIQUE	0	3	3
TOTAL	163	70	233

JOUR 2

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	74	32	106
BORDEAUX	23	5	28
RENNES	17	3	20
LYON	32	11	43
STRASBOURG	12	10	22
RÉUNION	0	4	4
MARTINIQUE	0	1	1
TOTAL	158	66	224

V. PROFIL DES CANDIDAT.E.S INSCRIT.E.S

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	88	38	126
FEMME	172	68	240
TOTAL	260	106	366

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	57	0	57
25 - 29 ans	82	0	82
30 - 34 ans	46	12	58
35 - 39 ans	28	26	54
40 - 44 ans	26	39	65
45 - 49 ans	10	12	22
50 - 54 ans	7	14	21
55 ans et plus	4	3	7
TOTAL	260	106	366

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BEP, CAP, BREVET	0	1	1
BAC	0	0	0
BAC+2	0	8	8
BAC+3	43	36	79
BAC+4	42	23	65
BAC+5 OU PLUS	175	38	213
TOTAL	260	106	366

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	39	11	50
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	10	2	12
BRETAGNE	14	4	18
CENTRE	3	4	7
GRAND EST	21	14	35
HAUTS DE FRANCE	7	8	15
ILE-DE-FRANCE	83	36	119
NORMANDIE	9	1	10
NOUVELLE AQUITAINE	27	6	33
OCCITANIE	22	4	26
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	10	5	15
PAYS DE LA LOIRE	12	1	13
GUADELOUPE	1	2	3
MARTINIQUE	0	3	3
RÉUNION	1	5	6
BELGIQUE	1	0	1
TOTAL	260	106	366

VI. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

• CONCOURS EXTERNE

1^{re} ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,47	11,66	11,70
Note maximum	14,5	14,5	14,5
Note minimum	0	8	9,5
Note supérieure à 10	39	22	8
Note éliminatoire	11	-	-

2^e ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,23	12,54	12,39
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0	8,5	8,5
Note supérieure à 10	54	26	10
Note éliminatoire	9	-	-

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	7,99	11,33	10,33
Note maximum	13,5	13,5	13
Note minimum	0	6,5	6,5
Note supérieure à 10	15	8	3
Note éliminatoire	10	-	-

2^e ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,56	11,88	12,79
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0	9	9,5
Note supérieure à 10	17	9	5
Note éliminatoire	4	-	-

2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Externe	8,97	12,10	12,05
Interne	8,27	11,50	11,56

3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

66 points soit une moyenne de 11 / 20 pour le concours externe
Soit 28 candidat.e.s admissibles

61,50 points soit une moyenne de 10,25 / 20 pour le concours interne
Soit 12 candidat.e.s admissibles

VII. CANDIDAT.E.S ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	14	6	20
BORDEAUX	6	1	7
RENNES	1	0	1
LYON	4	2	6
STRASBOURG	3	2	5
MARTINIQUE	0	1	1
TOTAL	28	12	40

VIII. PROFIL DES CANDIDAT.E.S ADMISSIBLES

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	18	4	22
FEMME	10	8	18
TOTAL	28	12	40

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	8	0	8
25 - 29 ans	14	0	14
30 - 34 ans	4	0	4
35 - 39 ans	1	7	8
40 - 44 ans	1	3	4
45 - 49 ans	0	2	2
TOTAL	28	12	40

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+2	0	1	1
Bac+3	1	2	3
Bac+4	3	2	5
Bac+5 ou plus	24	7	31
TOTAL	28	12	40

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	4	3	7
BRETAGNE	1	0	1
CENTRE	0	1	1
GRAND EST	3	3	6
HAUTS DE FRANCE	0	1	1
ILE-DE-FRANCE	7	2	9
NORMANDIE	1	0	1
NOUVELLE AQUITAINE	5	1	6
OCCITANIE	2	0	2
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	3	0	3
PAYS DE LA LOIRE	2	0	2
MARTINIQUE	0	1	1
TOTAL	28	12	40

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
PRÉPARATION	17	8	25
PAS DE PRÉPARATION	11	4	15
TOTAL	28	12	40

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	8
TOTAL	8

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	12
TOTAL	12

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

BIBLIOTHÉCAIRE	7
ASSISTANT.E. DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES	3
ATTACHÉ.E. DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	2
TOTAL	12

IX. ÉPREUVES D'ADMISSION

1) RÉPARTITION DES CANDIDAT.E.S ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION :

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{re} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidat.e.s admissibles
Grec	2
Latin	1
TOTAL	3

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{re} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidat.e.s admissibles
ALLEMAND	2
ANGLAIS	10
ESPAGNOL	7
TOTAL	19

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 2^e PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidat.e.s admissibles
ALLEMAND	3
ANGLAIS	12
ESPAGNOL	5
ITALIEN	1
RUSSE	1
TOTAL	22

(6 candidat.e.s admissibles n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission)

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION :
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Matières	Nb de candidat.e.s admissibles
ALLEMAND	2
ANGLAIS	8
ESPAGNOL	1
ITALIEN	1
TOTAL	12

2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

• CONCOURS EXTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION : ÉPREUVE DE LANGUES (1^{ère} ET 2^e PARTIES) COEFFICIENT DE L'ÉPREUVE (COEF. 3)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	12,58	14,73
NOTE MAXIMUM	19,5	19,5
NOTE MINIMUM	4	11
NOTE SUPÉRIEURE À 10	17	11
NOTE ÉLIMINATOIRE	1	-

2^e ÉPREUVE D'ADMISSION : CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF. 5)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	10,45	13,18
NOTE MAXIMUM	16	16
NOTE MINIMUM	6	9
NOTE SUPÉRIEURE À 10	9	9
NOTE ÉLIMINATOIRE	0	-

3^e ÉPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (COEF. 4)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	10,32	12,91
NOTE MAXIMUM	17	17
NOTE MINIMUM	4	9
NOTE SUPÉRIEUR À 10	9	7
NOTE ÉLIMINATOIRE	1	-

• CONCOURS INTERNE

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 3)

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	14,38	13,92
NOTE MAXIMUM	19	18
NOTE MINIMUM	8	8
NOTE SUPÉRIEURE À 10	11	5
NOTE ÉLIMINATOIRE	-	-

2^e ÉPREUVE D'ADMISSION : **CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF. 5)**

MOYENNE	8,42	10,5
NOTE MAXIMUM	13	13
NOTE MINIMUM	5	8
NOTE SUPÉRIEURE À 10	3	3
NOTE ÉLIMINATOIRE	-	-

3^e ÉPREUVE D'ADMISSION : **ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (COEF. 4)**

	Admissibles	Lauréats
MOYENNE	9,67	12,17
NOTE MAXIMUM	14	14
NOTE MINIMUM	5	10
NOTE SUPÉRIEURE À 10	6	5
NOTE ÉLIMINATOIRE	-	-

3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES

• **CONCOURS EXTERNE**

1^{ère} PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 12

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidat.e.s notés
GREC	9,25	10,5	8	2
LATIN	4	4	4	1

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidat.e.s notés
GREC	8	8	8	1

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidat.e.s notés
ALLEMAND	9,5	11	8	2
ANGLAIS	7,25	10,5	3,5	10
ESPAGNOL	9,93	12	6	7

LAURÉATS	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidat.e.s notés
ALLEMAND	11	11	11	1
ANGLAIS	8,42	10,5	7	6
ESPAGNOL	10,83	12	9,5	3

2^e PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 8

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidat.e.s notés
ALLEMAND	1	2	0,5	3
ANGLAIS	4,29	7,5	2,5	12
ESPAGNOL	6,2	7,5	4	5
ITALIEN	4,8	4,8	4,8	1
RUSSE	3	3	3	1

LAURÉATS	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidat.e.s notés
ANGLAIS	5,2	7,5	4	5
ESPAGNOL	6,2	7,5	4	5
RUSSE	3	3	3	1

• CONCOURS INTERNE

ADMISSIBLES	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidat.e.s notés
ALLEMAND	13,5	19	8	2
ANGLAIS	14,56	18	10,5	8
ESPAGNOL	11	11	11	1
ITALIEN	18	18	18	1

LAURÉATS	ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE			
	Moyenne	Note maximum	Note minimum	Nb candidat.e.s notés
ALLEMAND	8	8	8	1
ANGLAIS	16,13	18	13,5	4
ESPAGNOL	11	11	11	1

4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
EXTERNE	11,12	13,61
INTERNE	10,82	12,19

5) RÉSULTATS D'ADMISSION

202 points soit une moyenne de **11,22/20** pour le **concours externe**
Soit 11 candidat.e.s admis.e?

194,5 points soit une moyenne de **10,81/20** pour le **concours interne**
Soit 6 candidat.e.s admis.e.s

X. LAURÉAT.E.S

RÉPARTITION DES CANDIDAT.E.S SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

• Concours externe

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidat.e.s
GREC	1
TOTAL	1

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ère} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidat.e.s
ALLEMAND	1
ANGLAIS	6
ESPAGNOL	3
TOTAL	10

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE LANGUES : 2^e PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidat.e.s
ANGLAIS	5
ESPAGNOL	5
RUSSE	1
TOTAL	11

• **Concours interne**

1^{ère} ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Matières	Nb de candidat.e.s
ALLEMAND	1
ANGLAIS	4
ESPAGNOL	1
TOTAL	6

XI. PROFIL DES LAURÉAT.E.S

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	5	3	8
FEMME	6	3	9
TOTAL	11	6	17

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	4	0	4
25 - 29 ans	5	0	5
30 - 34 ans	1	0	1
35 - 39 ans	0	4	4
40 - 44 ans	1	1	2
45 - 49 ans	0	1	1
TOTAL	11	6	17

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
BAC+2	0	1	1
BAC+3	1	2	3
BAC+4	2	1	3
BAC+5 OU PLUS	8	2	10
TOTAL	11	6	17

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	2	2	4
BRETAGNE	1	0	1
CENTRE	0	1	1
GRAND EST	1	1	2
HAUTS-DE-FRANCE	0	1	1
ILE-DE-FRANCE	3	1	4
NOUVELLE AQUITAINE	1	0	1
OCCITANIE	1	0	1
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1	0	1
PAYS DE LA LOIRE	1	0	1
TOTAL	11	6	17

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
PRÉPARATION	4	5	9
PAS DE PRÉPARATION	7	1	8
TOTAL	11	6	17

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	5
TOTAL	5

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	6
TOTAL	6

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

BIBLIOTHÉCAIRE	4
ASSISTANT.E DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES	1
ATTACHÉ.E DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	1
TOTAL	6

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2008
Élaboration et organisation
des concours et examens A+
par le CNFPT

